

Gestion des personnes

Comment consulter des opérations financières ou de passages pour des personnes supprimées ?

Une fois les personnes supprimées il est possible de rééditer des informations sur ces personnes.

Il est toujours possible d'éditer, pour une ou plusieurs personnes :

- La liste des passages
- La liste des opérations financières

Pour accéder à ces éditions il faut aller dans **Outils \ Éditions \ Édition sur les personnes supprimées**.

Note :

Il est également possible d'éditer la liste des personnes supprimées avec la date et heure de suppression.

Référence ID de l'article : #1084

Auteur : Arnaud

Dernière mise à jour : 2023-02-16 11:07